

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AOÛT 2018**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 août 2018 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2<sup>e</sup> étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

### **SONT PRÉSENTS :**

Madame la mairesse suppléante Johanne Anderson, Madame la conseillère Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Louis Cimon et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse suppléante Johanne Anderson.

### **SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.  
Monsieur René Chalifoux, directeur général

### **EST ABSENT(E) :**

Madame Lise Michaud mairesse

#### **2018-08-424 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu :

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2018-08-423 ADOPTION. RÈGLEMENT 2009-858-40 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2009-858.**

*Le Conseiller Louis Cimon dénonce un intérêt quant au présent point à l'ordre du jour et se retire des délibérations.*

Il est proposé par le conseiller Martin Laplaine et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu :

- QUE ce Conseil adopte le règlement 2009-858-40 modifiant le règlement de zonage 2009-858 afin de modifier la grille des spécifications de la zone A06-100, attaché à la présente résolution.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2018-08-425 NOMINATION. SERGENT DE RELÈVE.**

CONSIDÉRANT la vacance d'un poste de sergent de relève depuis le 29 juillet 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale et de la direction des Ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

- QUE ce Conseil procède à la nomination de monsieur Normand Tougas au poste de sergent de relève;
- QUE la nomination de monsieur Tougas soit conditionnelle aux vérifications des antécédents et références;
- QUE la date d'entrée en fonction de monsieur Tougas soit à déterminer;
- QUE ses conditions de travail soient celles prévues au Règlement concernant les conditions de travail des policières et policiers de la Ville de Mercier.

**REJETÉE**

**2018-08-426 DÉPÔT. PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION. RÉOLUTION 2018-08-404.**

- Ce Conseil prend acte du dépôt du procès-verbal de correction confectionné par le greffier le 22 août 2018 concernant la résolution 2018-08-404.

**2018-08-427 TRANSACTION. DOSSIER 760-17-004739-176 DE LA COUR SUPÉRIEURE.**

Il est proposé par le conseiller Louis Cimon et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et résolu :

- QUE ce Conseil autorise la mairesse, madame Lise Michaud, et le directeur général, monsieur René CHalifoux, à signer pour et au nom de la Ville la transaction négociée par Me Jocelyn Rancourt dans le dossier 760-17-004739-176 de la Cour supérieure.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

*Les interventions peuvent être visionnées via le site internet de la Ville de Mercier sous l'onglet « Assemblée publique filmée » du 28 août 2018 à la **quinzième seconde de la quarante-et-unième minute d'enregistrement (00 :41 :15).***

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**N/A**

**2018-08-428 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Judith Prud'homme et résolu:

- De clore la séance extraordinaire à 20 h 07.

**ADOPTÉE à l'unanimité**